



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 957

Texte de la question

POLITIQUE PÉNALE

M. le président. La parole est à M. Olivier Audibert-Troin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Olivier Audibert-Troin. Ma question s'adresse à monsieur le Premier ministre, mais, en premier lieu, je souhaite adresser aux otages français retenus au Sahel depuis maintenant pratiquement 1 000 jours une pensée, une pensée de cette terre de France qu'ils aiment tant, et de la représentation nationale solidaire face à l'épreuve qu'ils traversent et que traversent leurs familles.

Monsieur le Premier ministre, toutes les violences, toutes les haines sont condamnables, celles des groupuscules d'extrême-droite, certes, mais aussi celles des groupuscules d'extrême-gauche.

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

Monsieur le Premier ministre, votre équipe est en place depuis un an. Un premier bilan peut donc être dressé, notamment en matière de sécurité, droit fondamental pour chacun de nos concitoyens.

Les résultats obtenus sont désormais les vôtres. Ils sont à vous et à vous seul. Cambriolages : de + 5 % à + 14 %. Vols avec violence : de + 3 % à + 5 %. Vols à la tire : de +13 % à +35 %. Violences sexuelles : + 28,6 %.

Parallèlement, les taux d'élucidation dégringolent *(Exclamations sur quelques bancs du groupe SRC.)*. Je comprends, chers collègues, que ces chiffres aient plutôt tendance à vous ennuyer.

S'attaquer à la délinquance, à l'insécurité, demande certes des moyens mais, avant tout, une volonté farouche.

Or votre gouvernement n'a tiré aucune leçon des errances des années Jospin.

M. Claude Goasguen. L'échec est patent !

M. Olivier Audibert-Troin. Voilà que la culture de l'excuse s'invite ici, dans ces travées, et que le laxisme est devenu la règle de votre politique pénale, créant un climat d'impunité chez les délinquants : abrogation programmée des peines planchers et de la rétention de sûreté ; suppression annoncée des tribunaux correctionnels pour mineurs ; refus de construire de nouvelles prisons ; réflexion en cours sur un mécanisme de libération conditionnelle automatique des détenus.

M. Claude Goasguen. La délinquance s'envole !

M. Olivier Audibert-Troin. Monsieur le ministre de l'intérieur s'est dit, et c'est son droit, prêt à exercer les plus hautes responsabilités. Nos concitoyens, eux, et c'est leur droit aussi, demandent...

M. le président. Merci !

La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Manuel Valls, *ministre de l'intérieur*. Monsieur le député, attention, d'abord, aux amalgames et aux confusions. Le Gouvernement, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, notamment à l'occasion de la présentation de la loi anti-terroriste, sera impitoyable à l'égard de tous les groupes qui s'en prennent aux institutions et à la République. En l'espèce, comme vient de le rappeler avec force le Premier ministre, ceux qui ont tué un jeune homme, Clément Méric, ce sont des groupes d'extrême-droite, et installer la confusion, installer le parallèle, par rapport à l'histoire de notre pays, avec ceux qui se sont engagés, depuis toujours, dans la lutte contre l'extrême-droite et contre les fascistes, c'est installer une confusion dangereuse, notamment dans cet hémicycle, car nous partageons tous la même idée de la République, sur tous les bancs, je le crois. Faites attention à cette confusion, faites attention à cet amalgame ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste,*

GDR et RRDP.)

De la même manière, monsieur le député, je le répète, quand il s'agit de la lutte contre la délinquance, contre la violence, une violence qui est présente, qui ne cesse d'augmenter depuis trente ans, notamment la violence contre les personnes, ce que j'attends, comme ministre de l'intérieur - les maires, sur tous les bancs, sont bien capables de se mobiliser ! -, c'est qu'on ne caricature pas les chiffres, c'est qu'on n'exploite pas la délinquance, c'est qu'on soit capable de se rassembler, précisément, au nom des valeurs de la République. Et moi, monsieur le député, j'ai la conviction que la politique que nous avons mise en oeuvre, la coopération entre, d'une part, la police et la gendarmerie et, d'autre part, la justice - car nous ne mettons pas en cause, nous, la justice, qui est au coeur de l'État de droit -, j'ai la conviction que cette politique est déjà en train de payer. Aujourd'hui, dans bien des départements, y compris le vôtre, la délinquance crapuleuse est en train de reculer. Moi, j'ai confiance dans la police et dans la gendarmerie, j'ai confiance dans les forces de l'ordre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Olivier Audibert Troin](#)

Circonscription : Var (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 957

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 juin 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 juin 2013](#)